



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Etude et sauvegarde de la station nucicole expérimentale de Creysse (Lot), de son avenir et perspectives de la filière noix du Sud-Ouest

Rapport n° 21106-P

établi par

Grégoire THOMAS

Inspecteur général de l'agriculture

Avril 2022

CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'ALIMENTATION

DE L'AGRICULTURE

ET DES ESPACES RURAUX

SOMMAIRE

Résumé	4
Liste des recommandations	5
Introduction	6
1. Première partie : contexte et enjeux de la production de noix dans le sud-ouest	7
1.1. La production de noix dans le monde et en France : un enjeu de production exportatrice face aux transitions	7
1.2. La culture du noyer dans le Sud-Ouest : un enjeu de culture arboricole raisonnée	7
1.3. La commercialisation : des débouchés bruts et des circuits diversifiés, peu organisés pour communiquer	8
1.4. Une filière peu structurée s'appuyant sur de multiples acteurs diversifiés	9
2. Deuxième partie : la station nucicole de creysse ; une station expérimentale au cœur du bassin de production de la noix du sud-ouest.....	11
2.1. Une structure à gouvernance multiple mais fragile	11
2.2. Un modèle économique fragile soumis aux aléas de production	12
2.3. Une stratégie d'expérimentation plurielle et peu visible	14
2.4. Une solide expérience d'expérimentation sur la culture du noyer reconnue et unique.....	14
2.5. Des partenariats déclarés mais peu lisibles.....	15
2.6. En conclusion de ce diagnostic.....	17
3. Troisième partie : l'avenir de la filière noix du sud-ouest et de la station de creysse peuvent se rejoindre	19
3.1. Une interprofession naissante portant des ambitions ajustées	19
3.2. L'avenir de la Station de Creysse via l'interprofession	20
4. Quatrième partie : enjeux et leviers actuels pour cet avenir.....	22
4.1. Au niveau de l'interprofession	22
4.2. Au niveau de la Station de Creysse.....	22
4.3. Les leviers de réussite.....	23
Conclusion.....	25
Annexes	27

RESUME

La production de noix en France, bien que soumise à un marché mondial concurrentiel, porte des enjeux majeurs pour le développement agricole des territoires du Sud-Ouest, notamment en Dordogne, Lot et Corrèze. A la fois culture traditionnelle mais aussi culture en plein développement dès lors qu'elle évolue en lien avec les transitions climatique et agroécologique, elle constitue le deuxième verger français et sa production offre un revenu central à bon nombre d'exploitations agricoles de ces territoires.

Toutefois, la filière est très peu structurée et constituée de nombreux acteurs diversifiés, allant de la production à la distribution en passant par la mise en marché. Face aux enjeux mondiaux et en lien avec les aléas climatiques actuels, la recherche et l'innovation sont indispensables pour accompagner le conseil aux producteurs.

Dans ce cadre, la Station expérimentale de Creysse assure depuis 1985 des missions de recherche-innovation plurielles sur la culture du noyer, tout en ayant une gouvernance qui mérite d'évoluer, notamment pour mieux prendre en compte les attentes des professionnels et construire une véritable stratégie de recherche et de partenariats prioritaires. Du fait d'une activité d'expérimentation riche, basée sur des compétences avérées, et d'un verger expérimental, qui constitue un outil précieux et pérenne, son modèle économique est fragile car il est trop dépendant des aléas de vente de produits (noix) et des appels à projets publics, d'ingénierie exigeante.

Face aux enjeux multiples pour leur avenir, les professionnels jusqu'alors peu rassemblés (hormis dans les coopératives ou dans des comités locaux de la noix) ont éprouvé le besoin de se structurer par la création d'une interprofession Internoix Sud-Ouest, créée en fin 2021. Elle rassemble tous les acteurs et s'est donnée trois missions : communication (en lien avec l'AOP Noix du Périgord) ; recherche-innovation-transfert ; commercialisation. Cette interprofession comprend dès sa création deux tiers des tonnages mais elle devra faire rapidement la preuve de ses plus-values.

Ce nouveau cadre pour la filière constitue un lieu d'insertion pertinent pour la Station de Creysse dans la mesure où elle pourrait devenir l'outil principal de recherche-innovation au service de l'interprofession.

La mission émet plusieurs recommandations pour la montée en puissance et le soutien à la structuration de cette interprofession, notamment par la construction d'un plan de filière sous deux ans, avec l'appui des acteurs et partenaires. Elle recommande à la Station de Creysse de s'inscrire au mieux dans cette dynamique moyennant des évolutions structurelles de sa propre gouvernance et la construction d'une stratégie partagée et priorisée, permettant de faire converger l'avenir de la filière et celui de la Station nucicole de Creysse, tout en veillant aux synergies avec les autres acteurs de Recherche-Innovation de la filière fruits et légumes.

Mots clés : noyer, développement agricole, conduite de la culture, expérimentation, filière, interprofession.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

- R1.** Pour l'interprofession, consolider sa visibilité politique, économique et technique et démontrer rapidement les plus-values apportées aux acteurs. Renforcer le sentiment d'appartenance par la construction stratégique et technique des 3 axes du plan de filière. Mettre en place une direction d'interprofession qui accompagne et soutient les élus en place. S'inscrire également en perspective d'une structuration nationale en dialogue avec l'interprofession régionale Sud-Est et dans le contexte et le cadre global d'Interfel.
- R2.** Pour la Station de Creysse, s'insérer dans la dynamique d'interprofession pour contribuer à construire la stratégie partagée de l'axe thématique Recherche-Innovation-Transfert et en devenir l'opérateur pour l'Interprofession et s'inscrire dans un partenariat revisité.
- R3.** Pour l'interprofession INSO, présenter son projet dans sa dynamique naissante mais concrète et recueillir le soutien politique public aux divers niveaux national, régional et départemental, ainsi que le soutien de l'ensemble des chambres d'agriculture concernées pour accélérer son développement.
- R4.** Pour l'interprofession INSO, négocier un contrat de Projet « Plan de filière interrégionale » avec les parties prenantes (Régions ; départements ; chambres d'agriculture régionales) de manière à accompagner et évaluer sous deux à trois ans les avancées par étapes de ce plan de filière, son modèle économique et sa gouvernance. Négocier avec les acteurs locaux un amorçage financier, notamment sous la forme d'un financement temporaire d'une direction d'interprofession apte à construire avec les acteurs un plan de filière avec la perspective d'un modèle économique autoportant à terme de trois ans.
- R5.** Pour la Station de Creysse, recueillir les soutiens externes de l'Interprofession et internes (actionnaires) nécessaires pour s'engager dans un nouveau développement en tant qu'opérateur Recherche-Innovation-Transfert de l'interprofession ; s'engager dans la participation à la construction de cette stratégie attendue par l'interprofession, tout en reprenant la réflexion d'inscription et de partenariat dans une dimension nationale notamment avec le CTIFL et la station Senura.

INTRODUCTION

La station nucicole de Creysse est une station d'expérimentation sur la noix, située dans le Lot mais assurant des expérimentations de recherche-innovation d'intérêt commun pour l'ensemble de la zone de production du Sud-Ouest, principalement située en Dordogne, dans le Lot et en Corrèze. Ayant été alerté d'une situation financière difficile en lien avec les aléas climatiques récents et répétés, le cabinet du ministre de l'agriculture a mandaté une mission portant sur les conditions d'avenir de cette Station, partant d'une situation conjoncturelle tout en examinant la situation au plan stratégique et structurel de manière à l'élargir à la filière noix du Sud-Ouest, ses défis et perspectives.

Le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a demandé au Vice-président du CGAAER de diligenter une mission de courte durée (« flash ») sur l'analyse de la situation et de proposer de possibles scénarios de sauvegarde structurelle pour l'avenir de la Station de Creysse.

Le Cabinet a souhaité que soient identifiés et analysés :

- Le contexte territorial et les enjeux et missions d'innovation, de développement et de transfert pour la filière, portés par cette Station.
- Le tissu d'acteurs territoriaux concernés par cette Station dans le contexte de la filière et de l'AOP Noix du Périgord ainsi que leurs interactions effectives développées et mobilisables pour des scénarios de sauvegarde et d'avenir.
- La situation réelle de cette Station à la fois en termes institutionnels, fonctionnels sur le territoire et la situation interne d'état de santé financière.
- Les pistes et scénarios de sauvegarde structurels en concertation avec les acteurs locaux et les structures et institutions de la filière en évaluant leur faisabilité et leur acceptabilité locale et territoriale.

L'objectif recherché étant ensuite, avec les institutions et partenaires concernés, d'orienter la Station de Creysse et de l'inciter à s'engager au niveau territorial et dans un contexte national, vers un scénario de sauvegarde plus pérenne ; une aide conjoncturelle ne pouvant être que ponctuelle.

Le diagnostic, l'analyse et les propositions faites dans ce rapport relèvent principalement de rencontres et d'échanges avec les acteurs de la filière noix du Sud-Ouest, les co-gérants de la Station de Creysse ainsi qu'avec leurs partenaires nationaux. La mission a pu aller à la rencontre des intervenants dans les territoires concernés du Sud-Ouest (à Creysse et sur les 3 départements) et également organiser des rendez-vous à distance ou à Paris avec les acteurs et partenaires nationaux.

Le missionnaire remercie toutes les personnes rencontrées à la fois pour leur excellent accueil ainsi que pour leurs propositions et interventions constructives tout au long de la démarche.

1. PREMIERE PARTIE : CONTEXTE ET ENJEUX DE LA PRODUCTION DE NOIX DANS LE SUD-OUEST

1.1. La production de noix dans le monde et en France : un enjeu de production exportatrice face aux transitions

La production mondiale de fruits à coques a augmenté de près de 60% en une décennie.

Chaque année, la production mondiale de noix augmente de 7%, portée par la demande croissante en cerneaux du fait du marché du snacking et des industries agro-alimentaires. Le niveau de production moyen s'est accru chez tous les pays producteurs.

En tant que quatrième exportateur mondial, la production française est en concurrence directe avec les cultures américaine et chilienne tournées vers la productivité et qui dominent le marché de l'exportation.

La France, dixième producteur mondial et premier exportateur européen, voit son verger de noyers augmenter chaque année. Il s'agit aujourd'hui du deuxième verger français en termes de superficie (24 000 ha, derrière la pomme) dont 25 à 30 % sont en agriculture biologique ou en voie de conversion. La France est le quatrième pays exportateur de noix (coques et cerneaux), au deuxième rang mondial derrière les Etats-Unis pour les exportations en coques. A l'échelle de l'Europe, la production diminue en Italie mais augmente en Espagne, les 2 principaux pays européens importateurs de noix françaises.

On observe deux pôles de production comparables : le Sud-Ouest et le Sud-Est, qui assurent un tonnage de 40 000 tonnes. Le bassin de production du Sud Est, concentré dans le département de l'Isère, assure 45 % du tonnage. Dans le Sud-Ouest, la production (55 % du tonnage) est répartie majoritairement sur 3 départements (dans l'ordre d'importance en % de tonnage) : la Dordogne (60 %), le Lot (30 %) et la Corrèze (env. 10 %).

La noix dépend entièrement d'un prix de marché mondialisé dès lors que les échanges internationaux sont importants et réguliers. L'amélioration de la qualité du produit a permis de maintenir un bon niveau d'exportation (80 %) durant ces dernières années malgré une concurrence de plus en plus difficile avec les pays de l'est de l'Europe et le Chili (9^e producteur mondial juste devant la France). Le volume de production mondial ayant beaucoup augmenté, il a fini par peser sur le marché et les prix, qui se sont effondrés ces dernières années. La filière est ainsi malmenée par la concurrence mondiale, la baisse des prix à la production, mais aussi par les aléas du changement climatique et les restrictions d'utilisation des produits phytosanitaires qui exercent une pression forte.

Il est aujourd'hui urgent pour la nuciculture française de se mobiliser, de se structurer et d'innover pour s'adapter et pérenniser cette activité, encore souvent patrimoniale ou traditionnelle, en modernisant et améliorant ces cultures, tout en prenant en compte les transitions majeures de l'agroécologie et du climat.

1.2. La culture du noyer dans le Sud-Ouest : un enjeu de culture arboricole raisonnée

Plus particulièrement dans le Sud-Ouest, la culture du noyer est soumise à d'importants changements climatiques depuis quelques années : dégâts de floraison par des gels printaniers ; manque d'eau estival et moindres températures estivales en période de pleine croissance. C'est également une culture soumise à divers bio-agresseurs, apparus de manière plus intense ces

dernières années et dont la lutte n'est pas encore stabilisée du fait de contraintes de réduction des produits phytosanitaires et/ou de l'absence de résistances variétales avérées.

Le producteur de noix, travaillant parfois encore en régime de cueillette sur des surfaces limitées, devient (ou doit devenir) un véritable arboriculteur sur des surfaces en augmentation, au plan régional et par exploitation.

Le système de culture des exploitations agricoles intègre pleinement cette culture qui constitue un atelier de tout premier plan en termes de rente. En Dordogne, c'est la culture qui a pris la place du tabac. Dans tous les territoires où elle est associée à de la polyculture-élevage, elle constitue souvent le seul atelier rentable.

L'itinéraire technique arboricole requiert aujourd'hui une meilleure connaissance de l'alimentation de l'arbre et de sa fertilisation ; de l'alimentation hydrique ; de la technologie des traitements. Le recours au désherbage chimique laisse place à des expérimentations d'enherbement du verger, d'agroforesterie, de cultures associées.

La récolte, le séchage (par chauffage coûteux en énergie), le « cassage » (décorticage pour libérer les cerneaux) restent à améliorer dans le cadre d'une production plus suivie et mécanisée mais aussi plus économe en énergie.

Les variétés en usage sont satisfaisantes en termes de régularité de rendement mais l'innovation variétale reste encore attendue y compris sur la productivité (comparativement aux variétés américaines mais qui produisent sous des latitudes différentes !). La sélection pour la résistance à la mouche du brou, à l'antracnose ou sur les décalages de précocité de floraison n'est pas encore entreprise.

En moyenne, la production atteint moins de 2 tonnes par hectare alors que le potentiel peut aller jusqu'à 5 à 6 tonnes, y compris sous nos latitudes.

Pour le Sud-Ouest, il s'agit donc d'une culture de première importance constituant un atelier majeur du système d'exploitation durable et significativement constitutif du revenu agricole.

1.3. La commercialisation : des débouchés bruts et des circuits diversifiés, peu organisés pour communiquer

La consommation moyenne de noix à coque en France est de l'ordre de 110 grammes par personne et par an, ce qui représente un volume annuel de 6700 tonnes. Ces chiffres traduisent un recul de la consommation d'environ 35 % par rapport au début des années 2000. « Ce produit souffre d'un déficit d'attachement de la part du consommateur français », indique une étude du CTIFL qui, parmi les barrières à l'achat, évoque le prix. Toutefois, la noix fraîche est attendue par les détaillants et les distributeurs. L'origine « France » a une connotation importante, et la noix bénéficie de deux appellations d'origine : Noix de Grenoble et Noix du Périgord. Au plan des usages et de la valorisation, l'AOP Noix de Grenoble est jugée bien « mise en avant avec son sceau rouge » alors que l'AOP Noix du Périgord « n'est pas encore assez mise en valeur » ni même cultivée par une bonne part des plus gros producteurs.

Pour le consommateur, l'image liée à la richesse de la noix en acides gras polyinsaturés dont les effets sont bénéfiques sur la santé est insuffisamment reconnue.

Les critères de qualité retenus pour l'achat des noix fraîches portent essentiellement sur l'aspect extérieur : la couleur claire de la coque et le calibre. Le nom des variétés est rarement mis en avant, peu de consommateurs, voire de vendeurs, savent les différencier. La période de forte commercialisation s'étend de novembre à janvier. La noix à coque est un produit connoté « terroir », « France », « naturel », autant d'atouts qui s'inscrivent dans les tendances actuelles de la consommation alimentaire, si ce n'est l'image traditionnelle véhiculée par l'offre qui n'évolue pas beaucoup et la maintient comme un produit de connaisseurs traditionnels. Forts de ce constat et sans réel concurrent, les distributeurs positionnent l'offre noix dans un segment haut de gamme légitimant ainsi son prix élevé.

À l'inverse de la noix à coque, la consommation française de cerneaux semble être à la hausse. Le marché français a absorbé 5 600 tonnes de cerneaux en moyenne annuelle de 2010 à 2012, pour une consommation moyenne atteignant 90 grammes par personne et par an, soit une progression de 15 % par rapport à la période 2000-2002. Ce marché est majoritairement alimenté par des importations. Selon les volumes disponibles et la qualité du cerneau, son utilisation sera industrielle (gros cerneaux blonds entiers pour la fromagerie, petits cerneaux blonds entiers en chocolaterie-pâtisserie), artisanale (pour le pain et les gâteaux en boulangerie-pâtisserie), en restauration ou en petits conditionnements pour la vente en l'état au consommateur (aides à la cuisine, grignotage).

1.4. Une filière peu structurée s'appuyant sur de multiples acteurs diversifiés

Pour le Sud-Ouest, le Syndicat des producteurs de la noix et du cerneau de noix a assuré une évolution sensible de la structuration de la production par l'obtention de l'AOC Noix du Périgord (2002) puis de l'AOP (2004), unissant quelque peu la filière dans les départements cités autour des acteurs que sont :

- les organisations de producteurs et les coopératives de production,
- les producteurs indépendants,
- les metteurs en marché,
- les transformateurs.

Toutefois, ce Syndicat appelé « Frinop » est depuis longtemps en sommeil et l'organisation de la production est désormais plurielle avec :

- des comités départementaux de la Noix en Lot, Dordogne et Corrèze mais avec peu d'interactions entre eux (hormis dans la Station de Creysse) ;
- une structuration interrégionale en Association d'Organisations de Producteurs nationale « noix » dénommée « Dynamic Noix », créée il y a environ 20 ans mais semblant elle-aussi en sommeil, victime de faibles relations internes régionales ou interrégionales qui empêchent toute action collective lisible ;
- Un syndicat portant l'AOP, maillon assez faible du dispositif dès lors que les producteurs dans le Sud-Ouest produisent majoritairement hors AOP ;

- Une dynamique départementale « Noix » dans les 3 chambres d'agriculture mais souvent noyée dans une dynamique plus large « arboriculture », compte tenu d'un besoin de conseil en techniques culturales limité, historiquement assuré par les coopératives pour les producteurs adhérents, et donc surtout au service des producteurs individuels (encore nombreux et de petite taille) ;
- une dynamique technique et économique importante dans les coopératives dont les cinq principales drainent une bonne part de la production ;
- des metteurs en marché et transformateurs privés ;
- un certain nombre de producteurs indépendants peu fédérés mais qui livrent à des metteurs en marché et qui bénéficient plutôt des conseils techniques des Chambres.

En conclusion, la culture du noyer est une culture de première importance dans et pour les territoires du Sud-Ouest ; elle constitue un atelier majeur de diversification. A l'heure où les filières de production animale sur ces territoires sont en régression ou présentent des difficultés récurrentes, c'est une culture de rente qui peut s'intégrer pleinement dans un système d'exploitation plus performant. La compétitivité de la production, en lien avec les transitions agroécologique et climatique, passe à la fois par la valorisation du produit, l'analyse économique et la mise en marché ainsi que par la recherche-innovation-transfert sur la culture.

2. DEUXIEME PARTIE : LA STATION NUCICOLE DE CREYSSE ; UNE STATION EXPERIMENTALE AU CŒUR DU BASSIN DE PRODUCTION DE LA NOIX DU SUD-OUEST

Née en 1985 de la volonté de quelques producteurs du Lot de progresser sur la production et la culture de la noix, il s'agit d'une structure inédite basée sur une Société Civile Immobilière (SCI), propriétaire du foncier sur laquelle s'est construite une Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA).

2.1. Une structure à gouvernance multiple mais fragile

La SCEA, Station expérimentale de Creysse, a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés en 1987. Elle est composée d'associés ayant souscrit des parts au capital social de la Société. Ces associés sont des personnes morales représentant les différentes structures professionnelles de la filière noix dans le Sud-Ouest et les organismes partenaires de la Station à savoir :

- l'Association d'Organisations de Producteurs nationale « noix » dénommée « Dynamic Noix »,
- les Comités du Noyer et du Châtaignier du Quercy et du Bas Limousin, membres fondateurs, et le Comité du Noyer du Périgord,
- la FRINOP, Fédération Régionale Interprofessionnelle Noix du Périgord (pour rappel : en sommeil),
- le Syndicat professionnel de la Noix et du cerneau de noix du Périgord,
- le CTIFL, Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes,
- les Chambres d'Agriculture du Lot, de la Corrèze, de la Dordogne, de la Charente, du Lot-et-Garonne, et de la Gironde,
- la SCI VERNAM, Société Civile Immobilière, propriétaire foncier des terrains,
- la Caisse régionale du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées (Occitanie).

Elle fait partie de l'Association Nationale des Stations d'expérimentation en Fruits et Légumes (IRFEL) et concentre uniquement ses activités sur la culture du noyer. Elle entend développer ses activités selon une approche Filière. Dans le cadre de l'IRFEL, avec les autres stations, la Station de Creysse (sigle SC dans la suite du rapport), bénéficie de la dynamique de réseau, essentiellement pour le montage et l'ingénierie de projets expérimentaux de grande envergure, pluri-espèces et pluridisciplinaires, souvent inaccessibles pour une station seule et mono-espèce.

La Société est administrée par un Président et un gérant. Actuellement, afin d'élargir la prise de conscience des enjeux à l'ensemble du territoire, la dernière Assemblée générale de 2021 a voté la mise en place d'un collectif de 3 co-gérants, membres représentants trois des structures associées et permettant de balayer les intérêts des 3 principaux territoires départementaux. Ces trois co-gérants qui sont producteurs et ont d'autres responsabilités professionnelles agissent plutôt en valideurs des propositions et actions des acteurs de terrain salariés.

La Station n'a pas de directeur exécutif mais un des anciens gérants, désormais sous statut d'autoentrepreneur prestataire, assure au quotidien le suivi des orientations fixées par les cogérants et le conseil de gérance ; il manage en proximité les cinq salariés. Au plan des ressources humaines, c'est la plus petite des stations du réseau IRFEL.

Au plan des actionnaires, tous les acteurs publics et privés semblent être autour de la table. Les actionnaires quelle que soit leur part semblent pouvoir prendre part égale aux actions et évolutions. Mais la participation basée sur la tenue d'une assemblée générale annuelle et un conseil de gérance qui mobilise une trentaine d'acteurs, laisse place à un rendu « top-down » à la fois technique et financier plutôt qu'à un engagement ou à des contributions à la stratégie de recherche-innovation et à la stratégie de la structure. Celle-ci est donc laissée à l'initiative des co-gérants, eux-mêmes producteurs et donc bénévoles.

La gouvernance, voulue comme très multi-partenariale au départ, semble ainsi avoir atteint les limites d'un fonctionnement collectif englobant et paraît aujourd'hui peu agile pour développer une véritable stratégie aussi bien au plan de la recherche-innovation qu'au plan de la structure qui l'opère.

Une fois par an se tient l'Assemblée générale ordinaire, moment privilégié de présentation des résultats obtenus pour chaque programme annuel et de transfert vers les producteurs. Des réunions techniques thématiques régulières contribuent également à ce transfert, en particulier avec les conseillers agricoles.

2.2. Un modèle économique fragile soumis aux aléas de production

Au plan financier, la structure s'appuie sur un seul budget, voté en Assemblée générale, qui regroupe à la fois les opérations de recherche-innovation et les activités de production-vente de l'exploitation.

Les ressources relèvent de trois axes :

- Le financement de programmes de recherche-innovation, généré par la réponse à des appels d'offres régionaux ou nationaux, voire désormais européens. Résultant au départ de la volonté des collectivités territoriales de contribuer au fonctionnement de la recherche, ce mode de financement est aujourd'hui de plus en plus ciblé vers des grandes thématiques de recherche-innovation avec d'autres filières, dans des dimensions partenariales incontournables, et nécessitant une ingénierie de montage et de suivi des projets que la Station de Creysse n'a pas les moyens de développer. Ces ressources relèvent de financements pluriannuels et décalés dans le temps, pouvant occasionner, dans une petite structure, des difficultés de trésorerie, comme c'est le cas actuellement. La Station jusqu'à présent a bénéficié de plusieurs appels à projets mais a aussi échoué dans d'autres, faute de partenariats structurés et de chef de file.
- Le financement d'investissements pour développer la recherche-innovation sur le noyer et la noix, portés par les collectivités territoriales, soutenant fortement cet outil de recherche depuis plus de trente ans. Il faut considérer que la SC est aujourd'hui un outil de travail équipé et disposant d'installations permettant de développer l'expérimentation au service d'une filière. Même si les collectivités tendent à soutenir les investissements de manière plus

- cadrée aujourd'hui, la mise à niveau des équipements et installations est satisfaisante et n'est pas le frein majeur. Il n'en demeure pas moins que la SC doit faire face, chaque année, à du renouvellement de matériels coûteux, notamment pour la récolte et le conditionnement.
- Les recettes de production qui, en année « normale », équilibrent le budget logiquement déficitaire du fonctionnement de la recherche. Or, le double contexte du changement climatique (dégâts de gels occasionnant des pertes jusqu'à 50%) et de baisse du cours mondial de la noix (perte en France d'1 Euro au kg chez le producteur depuis 3 ans) a fait baisser les recettes de production et induit un déficit budgétaire « chronique », impactant l'équilibre budgétaire depuis au moins 3 saisons. Ce manque à gagner peut s'estimer en moyenne à 50 000 euros par an. Il est désormais nécessaire de le prendre en compte dans les budgets prévisionnels.
 - Dans une très faible proportion, les cotisations des structures adhérentes. Aujourd'hui limitées, car la SC n'éprouvait pas le besoin d'impliquer les professionnels, au vu d'un régime financier favorable permis par la vente de production de noix. On peut considérer que les co-gérants actuels regrettent de ne pas avoir anticipé cette situation car aujourd'hui, demander une implication financière aux producteurs qui sont eux-même, en situation plus fragile, est une requête compliquée. Toutefois, six structures professionnelles se sont engagées fin 2020 à apporter 80 000 euros (au prorata des tonnages de noix gérés) pour soutenir volontairement la Station.

En ce qui concerne les dépenses, les dépenses de fonctionnement sont très conformes à des activités de recherche-expérimentation, le poste « salaires » étant largement majoritaire, bien que la SC soit très raisonnable en personnels techniques vu l'ampleur des expérimentations réalisées.

Il sera certainement nécessaire de faire des priorités resserrées à terme. Une telle structure, d'intérêt professionnel collectif, qui doit miser sur des appels à projets de plus en plus exigeants sur l'ingénierie de projet ne pourra pas à terme se dispenser d'un pilotage scientifique et d'une direction exécutive qui aujourd'hui sont assurés à la fois par du quasi-bénévolat et/ou de la prestation externe.

Au plan des investissements, les régions et départements « concernés » ont soutenu régulièrement l'amélioration de l'outil, le renouvellement et la modernisation des équipements d'expérimentation et de la ferme ainsi que les locaux (qui hébergent également l'AOP Noix du Périgord). Mais cet accompagnement est fragilisé par l'absence de visibilité que peuvent avoir les décideurs sur une véritable stratégie de Station.

La Station de Creysse présente un budget fragile, historiquement équilibré par la vente de la production de noix. Elle n'intègre pas de séparation (ou de comptabilité analytique) entre l'expérimentation et la production, ce qui rend difficile l'évaluation des coûts complets d'expérimentation nécessaire dans les contractualisations.

Ce budget a plusieurs fois été impacté par les baisses de vente de la production (liées aux aléas climatiques récents). Il est également affaibli par le manque de trésorerie lié au décalage de versements des aides et subventions liées à certains appels à projets et programmes conventionnés.

2.3. Une stratégie d'expérimentation plurielle et peu visible

Ce sont les ingénieures salariées de la Station qui proposent le programme d'expérimentation chaque année. Celui-ci est validé par les producteurs référents, adhérents des structures constitutives, rassemblées au sein d'un « conseil de gérance » (ou de gestion et d'orientation) qui se réunit chaque année). Ce conseil de gérance qui semble constitué de la quasi-totalité des actionnaires semble peu fonctionner et se situe rarement comme force de propositions et de priorisations.

Sans aucunement remettre en cause les différentes expérimentations réalisées, tous les acteurs et partenaires s'accordent à considérer que la gouvernance en place, trop diverse, a du mal à définir une stratégie d'orientation et de recherche-développement pour la Station. Au fil des besoins et des actualités et adversités en culture, sont développés des essais pluriannuels qui parfois doivent superposer plusieurs thématiques d'expérimentation. Ceci est dû au caractère pérenne et limité en surface des vergers mis en expérimentation. Notamment, l'orientation vers le screening (criblage) variétal ou la prise en compte d'un programme de sélection avancé ou d'un véritable programme de génétique et création variétale n'a pas été mis stratégiquement en discussion.

De surcroît, cette exploitation agricole expérimentale a surtout été « portée » et centrée sur les besoins des producteurs lotois alors que la production de noix et le besoin de développer se trouve désormais également en Dordogne. On se trouve donc également dans une situation « extrême » au plan territorial par rapport à un outil possible de recherche-innovation, devant être au cœur des besoins des producteurs.

Plus globalement, un véritable plan stratégique d'expérimentation n'a pas pu être posé devant les actionnaires et ne peut être porté par la profession qui n'a pas le sentiment d'avoir défini et décidé, des orientations et priorités, ni d'ailleurs de les avoir soutenues financièrement.

2.4. Une solide expérience d'expérimentation sur la culture du noyer reconnue et unique

Au plan technique, la station expérimentale de Creysse est animée par deux ingénieures, chargées d'expérimentation, développant des projets sur l'ensemble des thématiques agronomiques « d'actualité » contribuant à l'optimisation de la culture et la production du noyer.

Les ingénieures techniques, très impliquées et compétentes, semblent elles-mêmes avoir une grande expérience et donc une grande autonomie, pour être forces de propositions et assurer également le lien avec la cogérance.

Ces programmes portent sur la recherche-innovation en lien avec des approches innovantes sur le système de culture, les itinéraires techniques et sur la gestion et la lutte contre les bio-agresseurs multiples.

Bien que diversifiés et développés « au fil de l'eau », ces programmes et essais traitent des questions majeures se situant dans les enjeux de transitions agroécologique et climatique de la filière. Toutefois, les professionnels et acteurs ne conservent pas toujours le sentiment de les avoir définis et priorisés.

Les activités annuelles d'expérimentation et les résultats techniques sont partagés régulièrement avec les conseillers des structures actionnaires. En particulier, un « Bulletin de la noix » coédité par la Station et les conseillers techniques, notamment des Chambres, est produit à raison de 11 parutions par an. C'est un outil de valorisation et de transfert reconnu dans la filière et par les producteurs qui constitue une preuve des attentes des acteurs de la filière et de leur reconnaissance des « services rendus » par la Station de Creysse avec ses actionnaires.

2.5. Des partenariats déclarés mais peu lisibles

2.5.1. Un partenariat affiché étroit avec la Station homologue du Sud-Est, la Senura

La Station la Senura, centre d'expérimentation pour l'interprofession Sud-Est, de statut associatif, est accompagnée par la région Auvergne – Rhône - Alpes et le Département de l'Isère depuis 1993. Comprenant 10 ETP, elle aborde les mêmes missions de Recherche-Innovation que Creysse. Du point de vue structurel, la Station la Senura dispose d'une gouvernance et d'une direction technique resserrée autour de l'interprofession Sud-Est.

La Senura se dit plus centrée sur les bio-agresseurs et la conduite de la culture et considère que la Station de Creysse a une antériorité et davantage d'avancées en « expérimentation variétale ».

Il est apparu difficile de démêler la répartition des activités : les deux affichent un partenariat étroit et une communauté d'intérêt et estiment que les contextes économiques et pédoclimatiques nécessitent les deux déclinaisons territoriales comme effet démonstrateur dans leur territoire.

Les deux Stations ont déclaré qu'elles candidatent systématiquement en commun aux appels à projets susceptibles de les concerner.

La Senura a conclu, en son temps un partenariat pluriannuel avec le CTIFL sur des objectifs, des actions et des moyens mis en commun (dont une ingénieure chargée de projets et résidente à la Senura).

Au final, la collaboration avec la Senura semble indéniable et active mais encore peu structurée ni structurellement officialisée et organisée, en termes de mutualisations, de partage et de répartition des objectifs communs ou distribués.

2.5.2. Un partenariat historique avec le CTIFL, actuellement rompu

Durant 25 ans, le CTIFL a mis à disposition un Ingénieur (un ETP) qui assurait les grandes lignes de l'expérimentation mais également le rôle de directeur technique de la Station.

Sur fond de différents entre dirigeants, le CTIFL a retiré cet ingénieur mais mis à disposition un autre ingénieur à tiers-temps. Ce nouveau dispositif a mal fonctionné pour des difficultés d'ententes interpersonnelles et de stratégie partagée. Actuellement, dans les faits, il n'y a plus d'apport de moyens par le CTIFL et une simple participation du CTIFL comme actionnaire (partenaire) de la Station.

Plus globalement, depuis 2018, le CTIFL, dans sa fonction nationale d'Institut technique a rationalisé son partenariat avec les Stations régionales Fruits et légumes en France selon trois modalités possibles structurantes : i) la fusion absorption ii) le conventionnement pluriannuel sur une stratégie d'objectifs partagés avec répartition des activités et des moyens (donc apports en moyens quantifiés de part et d'autre) iii) le conventionnement ponctuel sur des actions ou un programme.

Après en avoir référé à son Assemblée générale, la SC n'a pas répondu à cet appel à partenariat et n'a pas souhaité choisir une de ces modalités. La situation pour autant reste ouverte et les cogérants actuels semblent décidés à renouer et à définir de manière concertée un nouveau mode de collaboration. Ce nouveau mode de collaboration et d'inscription dans une structuration nationale pourrait s'établir en associant désormais étroitement l'interprofession régionale INSO.

La question élargie d'un partenariat tripartite CTIFL-INRAE-Creysse sur une stratégie de création variétale ou bien d'un partenariat tripartite CTIFL-Senura-Creysse sur l'ensemble de la recherche-innovation sur la noix, devra aussi être posée à terme, notamment dans le cadre du programme pluriannuel du CTIFL élaboré dans le cadre du PNDAR.

2.5.3. Un partenariat autour de la « création variétale » conclu de longue date avec INRAE

L'analyse de ce partenariat lui-aussi historique est l'occasion de faire un focus sur la stratégie de « création variétale ».

INRAE a développé un programme de recherches et de sélection sur le noyer à la Station de recherches de Bordeaux avec laquelle collaborait la Station de Creysse pour des expérimentations de génotypes avancés et déjà quasi-fixés (mais nécessitant une expérimentation plurilocale en verger). C'est par exemple de cette expérimentation collaborative de génotypes créés par l'INRA, mais plantés et évalués en fin de sélection et donc criblés à Creysse et à la Senura, qu'est sortie la variété Fernor, actuellement une des variétés performantes du marché. Il faut noter que cette variété créée et sélectionnée par l'INRA mais expérimentée dans un réseau de lieux (dont Creysse), est une obtention (création génétique) purement INRA. Ni l'affichage de l'obtention de cette variété par la Station de Creysse, ni le droit à redevances (propriété intellectuelle) n'est envisageable, conformément au droit sur les obtentions végétales.

L'INRA a arrêté la sélection de plusieurs espèces, notamment fruitières, en 2009, date à laquelle il a transféré le matériel génétique relevant de l'espèce noyer, déjà criblé et avancé, à l'interprofession nationale (Dynamic noix), aujourd'hui en sommeil. C'est donc, en réalité un transfert à la Station de Creysse et à la Senura qui a été concrètement effectuée. Cette transmission a pris la forme d'un apport d'une centaine de génotypes, dont la sélection ultime par l'expérimentation au verger était à poursuivre. Cette passation de collections pour l'exploitation et la sélection s'est traduite par une convention (en 2009) précisant l'affichage partagé de « co-obtention » entre les 3 parties prenantes en cas d'une détection de future variété d'intérêt. Une partie de ces génotypes « avancés » ont été mis en expérimentation à la fois à la Senura et à Creysse; après 10 ans d'observation ; trois génotypes ont été repérés et déposés à l'homologation variétale (Catalogue CTPS) en 2019. Ces génotypes-élite, s'ils sont inscrits au Catalogue (en 2022-23), seront des co-obtentions « INRAE-Creysse-Senura » et pourront être diffusés aux producteurs via la multiplication et la production de plants (actuellement par 3 principaux pépiniéristes français). Un accord oral a d'ailleurs été conclu

à ce stade pour les droits et redevances relatives à ces futures obtentions selon une répartition équilibrée entre Creysse ; la Senura et INRAE.

En régime nominal de possible succès de développement d'une de ces futures variétés, les redevances annuelles pourraient être estimées à quelques dizaines de milliers d'euros par an, dont un certain % pour Creysse. Cette réflexion prévisionnelle reste encore approximative mais montre que la récupération de royalties sur des co-obtentions ne peut pas être un mode de financement significatif de l'expérimentation variétale.

Les co-gérants de Creysse portent une grande attention à ces nouveautés, susceptibles de démontrer la valeur de la recherche appliquée de la Station auprès des producteurs, qui se déclarent très en attente de nouvelles variétés, notamment pour concurrencer les variétés américaines actuellement plus productives (Lara ; Chandler).

Plus globalement, la SC dispose de cette collection de génotypes d'origine INRAE (depuis 2009) et en est désormais l'exploitant « en bon père de famille ». Bon nombre de ces génotypes sont encore en expérimentation et en comparaisons variétales (screening) au sein des parcelles de la SC et de la Senura. Les perspectives de sélection actuelles portent sur la recherche de variétés toujours plus productives à qualité égale et portent également sur des observations de tolérances variétales aux principaux bio-agresseurs, comme alternative majeure possible aux traitements phytosanitaires. Il faut toutefois considérer que des génotypes, actuellement réputés « avancés » en expérimentation, ne seront réellement créés et commercialisés qu'au bout de 6 à 10 ans et qu'il faut encore un certain temps pour qu'ils soient réellement implantés chez le producteur (nouvelles plantations ou renouvellement progressif du verger).

L'affichage d'une stratégie et d'une mission d'innovation variétale sur le noyer est donc un travail de moyen à long terme, relevant potentiellement d'une station de recherche au service des producteurs. Cela peut donc constituer une raison d'être, légitime de la Station de Creysse au service de l'interprofession, pour peu qu'elle y mette les moyens et fasse la pédagogie nécessaire auprès de ses producteurs, qui s'attendent le plus souvent à des retours de court terme. Engager la filière professionnelle dans un projet d'innovation génétique, surtout sur une espèce pérenne comme le noyer, doit donc relever d'une réflexion stratégique en profondeur. Cela doit également être plutôt présenté sous forme d'un projet-programme constituant une « assurance-vie » de la filière et donc au bénéfice des générations futures. Il sera donc délicat d'engager les professionnels financièrement et fortement dans cette voie sans la garantie d'un retour immédiat.

2.6. En conclusion de ce diagnostic

Bien que les professionnels et acteurs aient une perception d'absence de stratégie partagée sur les orientations et priorisations du plan d'expérimentations-recherche de la Station de Creysse, la mission n'a pas perçu de divergence de fond sur le fait qu'elle en était l'acteur et l'outil incontournable pour la production de ressources de recherche-innovation en vue du conseil aux agriculteurs. Elle dispose de vergers expérimentaux fiables et pérennes, outil expérimental coûteux à mettre en place sur une culture pérenne comme la noix et qui n'a pas son équivalent dans le Sud-Ouest.

Depuis 30 ans, la Station a été un outil d'expérimentation utile et reconnu, mais qui n'a pas forcément pu bien structurer ni faire partager avec les professionnels :

- une stratégie de positionnement (acteurs et partenaires) ;

- une stratégie Recherche-Innovation pour tenir cette place ainsi que sa formalisation et sa communication.

En régime où les attentes de la filière étaient peu exprimées et sans participation financière majeure, les fondamentaux et les engagements participatifs directs n'ont pas suffisamment été observés pour cette Station travaillant une seule culture au service d'une seule filière.

3. TROISIEME PARTIE : L'AVENIR DE LA FILIERE NOIX DU SUD-OUEST ET DE LA STATION DE CREYSSE PEUVENT SE REJOINDRE

L'interprofession, pourtant créée en dimension interrégionale dans le Sud-Ouest, était en sommeil jusqu'à ces derniers mois. Il en a résulté une organisation fourmillante autour de comités départementaux, de sections dans les chambres départementales ; dans les coopératives, de négociants et producteurs indépendants.

Dans cette filière, il y a déjà une culture commune du conseil technique partagé. Les chambres remarquent régulièrement que les réunions collectives « au bout du verger » autour des techniciens des coopératives et des techniciens des chambres ont un vif succès.

Une prise de conscience et de besoin de représentativité a repris corps depuis 2019 afin de s'unir pour progresser et mieux gérer la production et la commercialisation.

L'enjeu de rassembler les organisations de producteurs, les distributeurs, la commercialisation nationale et internationale est réapparue en première ligne pour bon nombre d'acteurs.

3.1. Une interprofession naissante portant des ambitions ajustées

3.1.1. Etat de la situation : une émergence rapide et dynamique

Il n'y a pas eu de dynamique d'interprofession pendant 20 ans ; l'activité est très morcelée avec de multiples opérateurs.

Le manque de vision globale de la filière et l'absence totale de partage de destins communs et de vision par les acteurs est désormais ressentie. Sans interprofession reconnue, la filière n'a pas de « lieu » pour discuter et s'organiser.

Durant ces dernières années, la Chambre d'agriculture Nouvelle Aquitaine avait pallié cette absence en animant un « comité régional d'orientation filière ». A son initiative, et avec quelques moyens d'appui, depuis la mi-2021, une interprofession Inter Noix Sud-Ouest (INSO) est en train d'émerger activement et assez rapidement.

Après deux Assemblées générales récentes (juin et septembre 2021), les statuts et la gouvernance ont été établis. Un leader est apparu et fait consensus : M. Fabien Joffre, actuel président FDSEA Dordogne, Vice-Président de la Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine. Il a été élu avec un Conseil d'administration qui rassemble des acteurs majeurs émanant de tous les collèges de la filière : organisations de producteurs ; producteurs indépendants ; metteurs en marché ; transformateurs.

Le Conseil d'administration a bien veillé également à positionner un collège de membres associés, non cotisants et avec voix délibérative pour rassembler les partenaires de l'interprofession : chambres d'agriculture ; comités départementaux du noyer ; pépiniéristes ; INRAE et... Station expérimentale de Creysse.

L'INSO s'est donnée comme mission principale de permettre la concertation entre tous les acteurs afin de définir les meilleures orientations collectives pour garantir l'avenir de cette filière. Elle participera également à la stratégie de communication et de recherche sur la noix. Il s'agit d'une interprofession interrégionale qui est arrivée à embarquer déjà 2/3 (en tonnage) de la production réalisée par les « acteurs fondateurs ». Il reste bien sûr à mieux fédérer d'autres acteurs (représentant le 1/3 du tonnage restant) mais la dynamique est enclenchée vers la construction d'un

plan de filière fédérateur. A moyen terme, une visée nationale de filière articulée avec l'autre interprofession régionale (Noix de Grenoble) serait envisageable, semble pertinente et souhaitée mais ces perspectives n'ont pas encore été posées en dialogue avec Interfel. L'articulation avec Interfel, interprofession reconnue au niveau national, devra également être trouvée.

3.1.2. Une interprofession portant 3 axes vers un plan de filière

L'interprofession, dès son assemblée constitutive, a décidé de s'emparer de missions selon 3 axes principaux :

- **la communication sur la noix et sa consommation** : renforcer la communication sur les bienfaits de la noix pour augmenter la consommation ; « décaler » l'image de produit brut et faire valoir les multiples produits, notamment plus élaborés, se connecter avec l'AOP.
- la **recherche-Innovation-Transfert** pour mieux accompagner le conseil en production, notamment dans le cadre des transitions climatique et agroécologique.
- la **commercialisation-le marché** : prendre en charge un observatoire de la commercialisation et des marchés (données ; analyses économiques) inexistant pour améliorer la mise en marché de la Noix du Sud-Ouest.

Ces 3 axes d'activité figurent dans les statuts. Ils vont être réfléchis collectivement pour établir un plan d'action par axe. L'expérience de méthodologies participatives de la Chambre d'agriculture Nouvelle Aquitaine (déjà mobilisée lors de la création) permettra de mieux construire le collectif dans une approche remontante (*bottom-up*) et fonder les bases de ces missions par une appropriation collective. Le challenge est de construire rapidement un plan de filière en constituant trois commissions thématiques en charge de l'élaboration des contenus de ces trois axes. A dire des acteurs, ce plan de filière devrait pouvoir être élaboré et affiché après les travaux des commissions à l'issue de l'hiver 2021-22.

Parmi ces 3 axes, figure l'axe Recherche-Innovation-Transfert, ce qui laisse entrevoir la place de la Station de Creysse, qui semble d'ailleurs déjà sous-entendue par beaucoup d'acteurs de l'interprofession.

3.2. L'avenir de la Station de Creysse via l'interprofession

3.2.1. La station de Creysse peut devenir l'outil d'expérimentation de la filière

L'axe Recherche Innovation Transfert semble acté dans l'Interprofession Noix du Sud-Ouest.

A dire de beaucoup d'acteurs, la seule structure déjà existante susceptible de développer cet axe est la Station expérimentale de Creysse. Les parties prenantes la conditionnent toutefois au fait que les acteurs de l'interprofession puissent définir les orientations et les commandes, les thématiques d'expérimentation.

On pourrait imaginer, dans un premier temps, que l'interprofession pourrait passer des commandes opérées par ce seul prestataire Station de Creysse.

A terme, la station de Creysse pourrait ainsi consolider et concentrer son rôle d'outil de Recherche-Innovation-Transfert de l'Interprofession Sud-Ouest et donc une structure au cœur de la filière.

3.2.2. Les conditions possibles de réussite de cette insertion dans la filière

La mission, en dialogue avec les parties prenantes a pu identifier plusieurs évolutions nécessaires de la SC pour rentrer dans cette dynamique de filière :

A dire des acteurs et selon le point de vue de la mission, la Station de Creysse pourrait devenir l'outil incontournable de l'Interprofession Noix du Sud-Ouest à condition de :

- Se doter elle-même d'une stratégie de mission et de partenariats, en particulier en lien avec le CTIFL avec lequel des contacts et collaborations doivent être réinstaurés.
- Elaborer cette stratégie par et avec l'interprofession dans un mode remontant de la base des professionnels et la concerter pas à pas, en assurant une complémentarité avec les travaux menés dans l'autre bassin de production français et au plan national.
- Revoir sa gouvernance : notamment une direction exécutive claire (interlocuteur décisionnel vis-à-vis de l'interprofession), un Bureau resserré de gérance ; un comité scientifique et technique apportant des regards externes (voire possiblement externes au Sud-Ouest et associant les « partenaires » nationaux).
- Revoir son modèle économique : il s'agit principalement d'évaluer le vrai coût de la recherche-innovation ; de minorer les ressources liées à la vente de la production ; d'augmenter les ressources liées aux appels à projets par un meilleur ciblage des partenaires dans le cadre des programmes pluriannuels PNDAR (CTIFL, chambres agricultures) ; **d'intégrer un engagement financier régulier et significatif de l'interprofession** (part des cotisations).
- Partir du principe que les décideurs (qui seront l'INSO) financent et donc qu'il est légitime que les financeurs orientent et décident (il semble que bon nombre des organisations professionnelles engagées dans l'interprofession Sud-Ouest soient prêtes à discuter du financement pour peu qu'elles participent à la définition et au suivi de la mise en œuvre de la stratégie)
- Cette inclusion dans une structuration régionale ne doit pas être dissociée de l'inscription dans une structuration nationale, en initiant le dialogue avec INTERFEL dans le cadre par exemple de la constitution d'une SIPMM.

4. QUATRIEME PARTIE : ENJEUX ET LEVIERS ACTUELS POUR CET AVENIR

4.1. Au niveau de l'interprofession

L'avenir de l'interprofession Noix du Sud-Ouest semble bien engagé en cette fin 2021. Toutefois, il est encore nécessaire de poursuivre pour :

- Consolider sa visibilité politique, économique et technique et démontrer les plus-values apportées aux acteurs, tout en s'articulant avec la structuration nationale de la filière fruits et légumes qui passe par Interfel.
- Renforcer le sentiment d'appartenance par la construction stratégique et technique des 3 axes du plan de filière. C'est *a priori* le travail collectif prévu durant l'hiver 2021-22 et c'est le sens que prend l'animation assurée actuellement par la Chambre d'agriculture Nouvelle Aquitaine des trois commissions thématiques engagées.
- Mettre en place une direction d'interprofession qui accompagne et soutient les élus en place. Cette direction dont la composition est à déterminer devra surtout être apte à court terme à représenter, piloter et exécuter le plan de filière sur ses 3 axes, et démontrer les plus-values apportées auprès des adhérents.

R1. Pour l'interprofession, consolider sa visibilité politique, économique et technique et démontrer rapidement les plus-values apportées aux acteurs. Renforcer le sentiment d'appartenance par la construction stratégique et technique des 3 axes du plan de filière. Mettre en place une direction d'interprofession qui accompagne et soutient les élus en place. S'inscrire également en perspective d'une structuration nationale en dialogue avec l'interprofession régionale Sud-Est et dans le contexte et le cadre global d'Interfel.

4.2. Au niveau de la Station de Creysse

La Station de Creysse devrait pouvoir s'insérer assez vite dans cette dynamique et donc participer pleinement à la construction de l'interprofession, au travers de l'axe Recherche-Innovation (R-I). Dans le cadre de la commission thématique concernée, la Station de Creysse pourrait désigner des représentants permanents, habilités à négocier, à l'écoute de la commission et en capacité de proposer des modalités de stratégie concertée et de plan d'action Recherche-Innovation.

A terme, l'enjeu pour la Station de Creysse est de devenir le cœur de réacteur de l'interprofession en matière de Recherche-Innovation.

Cette étape pourrait être également l'occasion de reprendre le dialogue avec le CTIFL, en intégrant l'interprofession dans ce dialogue de manière à inscrire cette stratégie concertée R-I dans un cadre national. Ce partenariat permettant de se réinscrire dans une stratégie nationale, mériterait d'associer et de revisiter également l'autre partenariat régional élargi sur la noix incluant la Senura et l'interprofession Sud Est.

Comme ce positionnement se situe à moyen terme, la Station pourrait négocier des mesures transitoires pour développer la R-I de l'interprofession au travers d'une prestation de service globale (une à deux années). Cela lui permettrait à la fois de démontrer sa capacité de dialogue stratégique, sa capacité à développer les activités d'expérimentation voulues et commanditées par l'interprofession et engager la participation financière de l'interprofession dans cette stratégie

d'expérimentation. Ceci devrait toutefois se stabiliser à la fois dans son modèle de gouvernance et son modèle économique sous deux à trois ans.

La mission recommande à cet égard à la Station de Creysse de ne pas se poser en demandeur de financement de son activité d'expérimentation actuelle mais en porteur et développeur de la future stratégie R-I au service des professionnels, qui de fait s'engageront plus volontiers à un financement.

R2. Pour la Station de Creysse, s'insérer dans la dynamique d'interprofession pour contribuer à construire la stratégie partagée de l'axe thématique Recherche-Innovation-Transfert et en devenir l'opérateur pour l'Interprofession et s'inscrire dans un partenariat revisité.

4.3. Les leviers de réussite

La clé de développement de la filière Noix du Sud-Ouest passe désormais manifestement par la montée en puissance de l'Interprofession interrégionale INSO naissante, dont le démarrage peut être considéré comme dynamique et positif.

La mission considère qu'il serait important de :

- Manifester une impulsion et un soutien politique à divers niveaux publics pour appuyer la réussite de cette interprofession renaissante. Ce soutien pourrait être exprimé, par les deux Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et les 3 départements (Lot, Dordogne, Corrèze) voire Charente et Lot-et-Garonne, avec l'accompagnement du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en régions. Il faut rappeler qu'actuellement la Chambre régionale Nouvelle-Aquitaine est le seul accompagnant de l'initiative (méthodologie d'animation).
- Interfel et Ctifl pourraient être rapidement intégrés dans la boucle de construction, de manière à s'inscrire également dans une dimension de structuration nationale, notamment sur l'axe Recherche-Innovation/ Expérimentation. L'interprofession semble désormais prête à poser les bases d'un plan de filière qui est à construire et sera l'interlocuteur central.
- Manifester un soutien politique à la Station de Creysse pour mettre ses pas dans ceux de l'Interprofession interrégionale et devenir l'outil incontournable de R-I de l'interprofession, en insistant sur le fait que c'est, pour elle, un enjeu de reconnaissance et de positionnement stratégique donc un nouveau départ. Cette insertion régionale devra toutefois prendre rapidement en compte une inscription dans une dimension nationale renouvelée en reprenant le dialogue avec le Ctifl et instaurer une réflexion et une dynamique nationale avec Interfel.
- Envisager un contrat de mise en place d'un « Plan de filière interrégionale Noix du Sud-Ouest » où les Régions, les Départements, les Chambres, accompagneront la montée en puissance de l'interprofession INSO, son développement et sa mise en œuvre.
- Il pourrait s'agir d'un contrat de 2 à 3 ans pour la mise en place d'un plan de filière porté par l'Interprofession INSO, accompagné par une gouvernance spécifique (comité de pilotage des signataires du contrat) pour porter, piloter et évaluer la montée en puissance de ce plan de filière et notamment de ses 3 axes thématiques, associé à un modèle économique adapté transitoire puis stabilisé.

- Rechercher les financements nécessaires à l'amorçage du plan de filière pour accompagner cette mise en place par une direction exécutive d'interprofession interrégionale, avec un objectif d'autoportage à l'horizon de 2 ou 3 ans. Cet amorçage constituant l'appui des signataires du contrat de filière cités ci-dessus pourrait se situer à hauteur de 100 000 euros par an pour la durée du contrat (avec vocation d'auto-portance à la suite).
- (nb : la direction d'interprofession devrait également comprendre le développement de la stratégie de recherche-innovation et donc son pilotage développé avec la Station de Creysse qui l'opérera).

R3. Pour l'interprofession INSO, présenter son projet dans sa dynamique naissante mais concrète et recueillir le soutien politique public aux divers niveaux national, régional et départemental, ainsi que le soutien de l'ensemble des chambres d'agriculture concernées pour accélérer son développement.

R4. Pour l'interprofession INSO, négocier un contrat de Projet « Plan de filière interrégionale » avec les parties prenantes (Régions ; départements ; chambres d'agriculture régionales) de manière à accompagner et évaluer sous deux à trois ans les avancées par étapes de ce plan de filière, son modèle économique et sa gouvernance. Négocier avec les acteurs locaux un amorçage financier, notamment sous la forme d'un financement temporaire d'une direction d'interprofession apte à construire avec les acteurs un plan de filière avec la perspective d'un modèle économique autoportant à terme de trois ans.

R5. Pour la Station de Creysse, recueillir les soutiens externes de l'Interprofession et internes (actionnaires) nécessaires pour s'engager dans un nouveau développement en tant qu'opérateur Recherche-Innovation-Transfert de l'interprofession ; s'engager dans la participation à la construction de cette stratégie attendue par l'interprofession, tout en reprenant la réflexion d'inscription et de partenariat dans une dimension nationale notamment avec le CTIFL et la station Senura.

CONCLUSION

Partie d'une analyse conjoncturelle pour l'avenir de la Station de Creysse, la mission a pu établir que cet avenir était largement conditionné par le développement et l'avenir de la filière noix dans le Sud-Ouest. Cette filière présente la particularité et la complexité d'être ancrée sur deux régions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) et concerne, notamment, trois départements (Dordogne, Lot, Corrèze). Elle apparaît comme une filière d'avenir pour ces territoires et en constitue une culture de premier plan. Encore partiellement traditionnelle, aujourd'hui, la culture du noyer représente une production principale raisonnée pour peu qu'on l'intègre dans les systèmes d'exploitation et de culture dans le cadre des transitions climatique, agroécologique et alimentaire. C'est pourquoi la filière doit encore davantage s'organiser et construire une interprofession forte qui concerne aussi bien la production que la distribution et la commercialisation.

La Station de Creysse, seule station expérimentale entièrement dédiée à la noix dans le Sud-Ouest dispose depuis 1985 d'une expertise de recherche-innovation-transfert sur cette culture qui s'appuie sur un verger expérimental, outil incontournable pour accompagner le conseil aux producteurs. Elle a jusqu'à présent conduit une stratégie plurielle pour répondre aux besoins du conseil aussi bien sur les itinéraires techniques que sur l'expérimentation variétale.

La culture et la production de noix font face aujourd'hui aux aléas climatiques et doivent intégrer la transition agroécologique tout en tenant compte de difficultés économiques et d'un cours de la noix mondialisé. Le modèle économique de la Station nécessite également d'être revu, en lien avec une stratégie de recherche-innovation davantage portée par les professionnels.

La prise de conscience collective d'une nécessité de structuration et d'organisation de la filière est désormais bien ancrée, de manière à porter une vision commune partagée au plan politique, socio-économique et technique. Une interprofession InterNoix du Sud-Ouest (INSO) s'est construite fin 2021, avec une gouvernance intégrant les divers acteurs de l'amont à l'aval, et la perspective de développer trois axes thématiques : communication ; recherche-innovation ; commercialisation et mise en marché.

La mission recommande l'insertion de la Station de Creysse dans ce dispositif structuré de filière INSO, en la plaçant comme opérateur de la stratégie de recherche-innovation qui devra être construite à partir de la demande professionnelle et portée par elle.

Dans ce cadre, c'est tout d'abord la montée en puissance de l'interprofession régionale qui est à soutenir et accompagner de manière à ce qu'elle prenne place de manière incontournable dans le paysage de la filière noix dans le Sud-Ouest. C'est pourquoi la mission recommande la construction et le pilotage d'un plan de filière sur la base d'un projet associant les acteurs publics (MAA ; régions ; chambres régionales) à l'interprofession. L'INSO pourra piloter ce projet de plan de filière pour aller vers un modèle de structuration et un modèle économique autoportant, apte à développer les trois axes d'ambitions et d'actions et les concrétiser.

C'est dans ce cadre que la Station de Creysse doit pouvoir s'intégrer afin de devenir l'opérateur recherche-innovation-transfert dont l'interprofession a besoin. Pour peu qu'elle fasse évoluer sa gouvernance et s'intègre pleinement dans la filière, elle pourra construire et conduire une stratégie de Recherche-Innovation, répondant pleinement aux attentes des professionnels, et donc ainsi pleinement portée et soutenue par l'interprofession.

Au-delà de cette première étape de structuration interrégionale indispensable, le dialogue permanent avec La Senura devrait pouvoir permettre d'aborder aussi rapidement que possible, une structuration nationale de filière s'inscrivant dans le contexte global d'un dialogue construit avec Interfel.

Cette vision d'ensemble d'un plan de filière devrait pouvoir être concrétisée sous deux ans de manière à la crédibiliser auprès des acteurs qui l'attendent.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date de rencontre
LEBRETON Jean-Pascal	DDT du Lot	Directeur	28/10/21 8/11/21 15/11/21
LAPORTE Thierry	DDT du Lot	Chef du SEA	28/10/21
PROSIC Michel	Préfecture du Lot	Préfet du Lot	15/11/21
DE GUENIN Philippe	DRAAF Nouvelle Aquitaine	Directeur	2/11/21
GODIN Marie-Agnès	DRAAF Nouvelle Aquitaine	Chargée de mission auprès du DRAAF pour l'arboriculture-légumes-horti.	2/11/21
REBIERE Bernard	Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine	Directeur général adjoint	25/11 et 17/12
PICHOT Marine	Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine	Chargée de mission Interpro INSO	25/11 et 17/12
CAMPAGNAUD Michel	Chambre d'agriculture de Dordogne	Directeur	8/11/21
GAZARD-MOREL Jean-François	Chambre d'agriculture de Dordogne	Vice-président, représentant la chambre à la Station SC.	8/11/21
MAGOT Laurent	Chambre d'agriculture du Lot	Directeur	10/11/21

Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date de rencontre
GAY Serge	Station de Creysse	Chargé de mission auprès des co-gérants	10/11/21
DELVERT Georges	Station de Creysse	Co-gérant de la Station (46) Président du comité du noyer du Lot	10/11/21
LABROUSSE Charly	Station de Creysse	Co-gérant de la station (24) Président de Lipequ-Perlim (coop)	10/11/21
SOULIE Sébastien	Station de Creysse	Co-gérant de la Station (19) Vice-président de la Chambre d'agriculture de Corrèze	10/11/21 et 16/12/21
BIRABENT Emilie	Station de Creysse	Responsable administrative et financière	10/11/21 et 16/12/21
JOFFRE Fabien	Interprofession de la Noix du Sud-Ouest	Président	12/11/21 et 16/12/21
PERRIER Laurent	Promonoix	Président	29/10/21
JOFFRE Fabien	Coopérative CERNO (24)	Président	12/11/21
TUNEU Jean Pierre	Coopérative CERNO (24)	Directeur général	25/11/21
JEANJEAN Nicolas	DRAAF Occitanie	Directeur-adjoint	3/11/21
ANJARD Rodolphe	DRAAF Occitanie	Chef du SRAA	3/11/21
LOIRETTE-BALDIT Nadine	DRAAF Occitanie	SRAA-Resp unité Stratégies des filières	3/11/21
RABAUD Véronique	DRAAF Occitanie	FAM- Resp.unité Productions animales et végétales	3/11/21

Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date de rencontre
GUINARD Ludovic	CTIFL	Directeur général Délégué	17/11/21
LHEUREUX Fabrice	CTIFL	Centre de Lanxade. Ingénieur fruits à coques	5/11/21
GIRESSSE Karima	CTIFL	Centre de Lanxade. Directrice	5/11/21
HUYGHE Christian	INRAE	Directeur scientifique Agriculture, Président de l'ACTA	4/11/21
GARMENDIA Laurence	INRAE	Chargée de valorisation au département BAP	4/11/21
MATHIEU Christian	Station expérimentale La Senura (38)	Président	19/11/21
DUPRE Stéphane	Station expérimentale La Senura (38)	Directeur technique	19/11/21
CHAUMONT Alain	FRUISEC S.A	Directeur général	26/11 :21
DE SARNEZ Marie	MAA	Conseillère Cabinet du Ministre	Oct21-dec21-ianv22
ROMON Pierre Adrien	MAA	Conseiller Cabinet du Ministre	Avr22
BARDY Marion PROST Rémi	MAA-DGER-SDRICI		Oct21 ; dec21 ; ianv22 ; avr22
LEMATTE Elodie MAGNARD Laure-Anne	DGPE SD Filières Bureau Fruits et légumes		Oct21 ;dec21 ; ianv22 ; avr22

Annexe 2 : Liste des sigles utilisés

CTIFL	Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes
INSO	Interprofession Noix du Sud-Ouest
INRAE	Institut National de la recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
INTERFEL	Interprofession des Fruits et Légumes Frais
IRFEL	Innovation Recherche en Fruits et Légumes (association française en)
R-I-T	Recherche-Innovation-Transfert (stratégie de ; activité de.)
R-I	Recherche-Innovation
SC	Station expérimentale nucicole de Creysse (Lot)
SCEA	Société Civile d'Exploitation Agricole

